

**GAMS**  
BELGIQUE - BELGIË



## PERMANENCES DU GAMS BELGIQUE À DISON (PROVINCE DE LIÈGE)

### Pour qui ?

Les femmes ou familles concernées par les mutilations génitales féminines ou les mariages forcés.

### Où ?

Régie des quartiers Havre-sac ASBL  
Place Jean Roggeman 19  
4820 Dison

### Quand ?

La permanence aura lieu tous les  
vendredis de 10h00 à 12h00 à partir  
du 23 octobre 2020.

### Personnes de contact

Samia Youssouf  
0470 54 18 99 / [samia@gams.be](mailto:samia@gams.be)

Fos Mohamed Nur  
0467 76 67 30 / [fos@gams.be](mailto:fos@gams.be)

Les entretiens peuvent avoir lieu en  
différentes langues, et nous faisons  
appel à des traducteurs.rices si  
besoin.

